

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

VIIIe ANNEE

1892

1892



1er AVRIL

No. 4

1892

# REVUE DU TIERS - ORDRE

ET DE LA

✻ TERRE - SAINTE. ✻

---

## SOMMAIRE.

S. François d'Assise, p. 97.—Le Tiers-Ordre dans le présent p. 100.—Connaitre Dieu et Jésus-Christ, p. 103.—Je suis l'Immaculée Conception, p. 104.—Un Tertiaire du XIX siècle, p. 107.—L'affaire de Gethsémani, p. 110.—Correspondance de Rome, p. 115.—Faveurs obtenues, p. 118.—Missions de l'Ordre de S. François, p. 121.—Lettre de France, p. 123.—Une Tertiaire canadienne, p. 126.—Fleur cucillie, p. 127.—Nécrologie, p. 128.

---

## S. FRANÇOIS D'ASSISE.

XVI

### SA PRÉDICATION ET SON PREMIER DISCIPLE.

“ François prêchait simplement. Sa parole n'était pas vaine ni digne de risée. Comme un feu ardent, pleine de la vertu du S. Esprit, elle pénétrait jusqu'au fond des cœurs et remplissait d'étonnement et d'admiration tous ceux qui l'entendaient.

“ Il n'était plus ce jeune mondain qu'on avait connu ; dédaignant la terre il ne contemplant que le Ciel.

“ Chose digne de remarque : François commença ses prédications dans l'église S. Georges, où tout enfant il avait appris à lire et où il reçut une sépulture honorable. De la sorte de si beaux commencements sont couronnés par une fin plus heureuse encore. Il enseigna là où il avait appris, et il termina heureusement sa vie là où il avait commencé.

“ Il commençait dans toutes ses prédications, avant d'annoncer la parole de Dieu, par souhaiter la paix à ses auditeurs, disant : “ Le Seigneur vous donne la paix.” Il souhaitait cette paix très dévotement aux hommes, aux femmes, à tous ceux qu'il rencontrait. Or, comme lui-même

le rapporte dans son testament, il avait reçu par révélation divine cette manière de saluer.

“ Chose merveilleuse et qui tient du miracle : avant d'annoncer cette salutation, François, non encore converti, avait eu une sorte de précurseur qui, allant souvent par les rues d'Assise, saluait en cette manière : “ Paix et bien ! ” Et de même que S. Jean-Bte, héraut du Christ, rentra dans l'ombre lorsque Jésus lui-même commença de prêcher, ainsi cet homme, comme un autre Jean, précéda S. François dans l'annonce de la paix, et disparut aux yeux de tous à l'apparition du Saint.

“ Donc, l'homme de Dieu, François, subitement rempli de l'esprit prophétique, ainsi qu'il avait été prédit, annonça la paix après son précurseur et prêcha le salut. Et beaucoup parmi ceux qui haïssaient également la paix et le salut embrassèrent la paix, de tout leur cœur, par la grâce de Dieu. Eux aussi devinrent des enfants de paix, désireux du salut éternel. Parmi eux un habitant d'Assise au cœur pieux et simple, fut le premier à suivre dévotement l'homme de Dieu. (1 Cél., p. 1, c. 10 ; 3 Comp., c. 8 ; S. Bonav., c. 3.)

Il semble que ce premier disciple se contenta d'imiter S. François, le suivant ainsi d'esprit et de cœur, sans l'accompagner et sans quitter le monde, car S. Bonaventure et les Trois Compagnons de S. François sont unanimes à dire que le frère Bernard fut le premier à s'attacher aux pas du Saint. Le B. Thomas de Célano semble l'indiquer aussi. Écoutons les uns et les autres.

“ Le public commençait à connaître la vérité de la doctrine simple et de la vie du B. François. Quelques hommes commencèrent, deux ans après sa conversion, à être animés de l'esprit de pénitence à la vue des exemples du Saint et, rejetant tout, ils commencèrent à se joindre à lui, portant son habit et menant sa vie. *Le premier de tous fut le frère Bernard*, de sainte mémoire, qui considéra la constance et la ferveur du B. François au service divin, savoir : comment, avec beaucoup de peine, il avait réparé plusieurs églises délabrées, comment il menait une vie dure après avoir vécu délicatement dans le siècle. Tout cela lui toucha le cœur et il prit la résolution de donner tous ses biens aux pauvres et de s'attacher à François par la vie et le vêtement. (3 Comp., c. 8.)

S. Bonaventure dit pareillement que de tous ceux qui vinrent à la suite de S. François, “ le premier fut le Vénérable Bernard qui, participant à la vocation divine, mérita d'être le premier-né du Bienheureux Père et par le temps et par le privilège de la sainteté.” (S. Bonav., c. 3.)

Enfin le B. Thomas de Célano s'exprime ainsi : "Après celui-ci (c'est-à-dire, après cet homme simple et pieux dont il a parlé) le frère Bernard reçut l'embassade de paix et courut de grand cœur à la suite du Saint de Dieu pour gagner le royaume des cieux. (1 Cél., 1. p., c. 10.)

Ces lignes semblent contredire les précédentes ; néanmoins la suite du récit donné par le Bienheureux de Célano donne à entendre que le frère Bernard fut le premier qui suivit pleinement S. François et que l'autre assisien dont il a parlé ne le suivit qu'incomplètement, je veux dire ne l'imita que sous certains rapports.

"Bernard avait souvent donné l'hospitalité au Bienheureux Père ; il avait contemplé et éprouvé sa vie et ses mœurs. Affermi par la bonne odeur de sa sainteté, il conçut cette crainte qui produit l'esprit de salut. Il le voyait prier la nuit et dormir à peine, toujours louant Dieu et la Vierge sa glorieuse Mère et dans son admiration il disait : "Vraiment c'est un homme de Dieu !" (1 Cél., 1. p., c. 10.)

"Il se disposait donc à mépriser et à délaïsser pleinement le monde. (2 Cél., 1. p., c. 10.)

"Un jour il vint secrètement trouver l'homme de Dieu et lui manifesta son intention. On convint que tel soir François irait trouver Bernard chez lui. Le Bienheureux remercia Dieu de lui donner un compagnon,—car jusqu'alors il n'en avait pas eu,—et il s'en réjouit beaucoup, surtout parce que le Sieur Bernard était un homme très édifiant.

"S. François le cœur tout joyeux, vint donc, le soir convenu, chez Bernard avec qui il demeura toute la nuit. Et entre autres choses le Sieur Bernard lui dit :

"Mon Père, si quelqu'un, après avoir possédé longtemps en grande ou en petite quantité les biens de son maître, ne voulait plus désormais les conserver, comment devrait-il s'y prendre pour en disposer le mieux possible ?—Il devrait rendre le tout au maître qui les lui avait confiés, répondit François. Bernard reprit : Mon frère, je reconnais avoir reçu de Dieu tout ce que j'ai ; donc, suivant votre conseil, je veux, par amour pour lui, distribuer tous mes biens temporels en la manière que vous jugerez la plus convenable.

"A ces paroles qui lui annonçaient un fils aîné, le serviteur de Dieu, rempli de la consolation du S. Esprit, répondit : Il faut consulter Dieu avant de mettre vos promesses à exécution. Demain, de bon matin, nous irons à l'église et nous verrons par l'Évangile ce que Notre-Seigneur a dit à ses disciples. (3 Comp., c. 8 ; 2 Cél., 1. p., c. 10 ; S. Bonav., c. 3.)

(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*

## LE TIERS-ORDRE DANS LE PRESENT.

### IV

Le présent comme le passé, a ses partisans du luxe, et ses amis de la pauvreté chrétienne. Aujourd'hui je veux, pour encourager nos Tertiaires à bien garder cette vertu du Séraphique Père, leur rapporter quelques détails de la vie d'une femme peu ordinaire, mère d'un illustre et saint Tertiaire de nos jours, et qui l'a puissamment aidé à sauver beaucoup d'âmes. Nous aurons, je l'espère, l'occasion de reparler de Marguerite, mère de Dom Bosco ; pour le moment disons quelque chose de son amour pour la pauvreté.

Sur le point de mourir cette éminente chrétienne fit appeler près de son lit ses deux fils et ses petits-enfants. Jean (Dom Bosco) appela Joseph.

“ Elle les entretint tous ensemble et séparément, pour leur exprimer ses derniers désirs. A Joseph elle recommanda de bien élever ses enfants, *et sans les faire sortir de la modeste condition de leurs aïeux*, à moins qu'ils ne montrassent des dispositions particulières pour les études. “ La misère a ses tentations, lui dit-elle, mais la richesse en a d'autres beaucoup plus dangereuses ; je souhaite à mes petits-enfants le sort qui fut le mien : vivre à l'aise, mais en travaillant. . . .

“ Mon bon Jean, je vais te parler comme en confession, mais tu es maintenant une autorité, et, comme toutes les autorités du monde, circonvenu par la flatterie et en danger de ne connaître guère que les vérités agréables. Aie grande confiance en ceux qui travaillent avec toi à la vigne du Seigneur, mais ne les laisse pas perdre de vue la gloire de Dieu. Songe qu'au lieu de la gloire de Dieu, plusieurs recherchent leur propre gloire. *Dédaigne la splendeur et l'élégance dans tes œuvres ; aie pour guide la pauvreté effective et réelle*. Plusieurs aiment la pauvreté de nom, mais pas en réalité ; ou chez les autres, mais pas pour eux-mêmes ; ta famille aura beau s'agrandir, il faut qu'elle reste pauvre et qu'elle soit humble. . . .”

Cette femme, qui avait certainement l'esprit de S. François, mourut le 25 novembre 1856. Ses funérailles furent modestes, mais très émues et émouvantes. Les quinze à seize cents enfants qui accompagnaient sa dépouille mortelle, avaient toujours trouvé en elle un cœur de mère.

“ La pauvreté que Marguerite recommandait à son fils fut sa compagne jusqu'à la fin de sa vie ; l'abondance, qui à certains jours commençait à relever l'ordinaire des enfants, n'exista point pour elle. Il lui arrivait souvent de

recevoir des visites : on ne venait guère voir le fils sans demander à saluer la mère. On la trouvait dans sa cuisine ou dans sa chambre, les chaises encombrées de linge à repasser ou à raccommoder ; elle appelait un enfant à son aide, et, toujours bien disposée, après avoir débarrassé les sièges nécessaires, faisait asseoir les visiteurs et s'entretenait de la meilleure grâce du monde avec eux, et c'étaient quelquefois les premiers personnages de la ville ou de l'État. Elle leur rendait leurs visites dans leurs palais et s'excusait de sa simplicité : " Nous sommes des pauvres," disait-elle, et comme elle était, malgré cela, très propre, l'explication était toujours bien accueillie.

" Elle ne possédait qu'un manteau dont, sur la fin, il n'était plus possible de deviner la couleur primitive. Dom Bosco la suppliait d'en acheter un autre, pour l'amour de lui.

" Bah ! tu trouves qu'il ne me va plus, ce manteau ? Regarde, il n'a pas une tache.

— Non, mère, il n'est plus convenable ; les mendiants des rues en ont de moins défraîchis, sinon de plus propres.

— Mais comment veux-tu que j'achète ? nous manquons de tant de choses plus importantes !

— Nous nous arrangerons, mère, soyez tranquille ; pendant quelques jours on se privera de pitance, mais je veux absolument que vous ayez un autre manteau. Voyons, combien cela coûterait-il ?

— Vingt francs (\$4.00.)

— Les voici."

" Marguerite s'en alla à son ouvrage. Une semaine s'écoula, suivie d'une deuxième ; le manteau neuf ne se montrait pas.

" Mère, et ce manteau ?

— Tu as raison, Jean ; mais comment faire une emplette quand on n'a pas le sou ?

— Et les 20 francs ?

— Partis, mon cher Jean, partis sans que j'aie pu les retenir. Nous avons un petit compte chez l'épicier ; puis un tel manquait de cravate, un tel n'avait plus de souliers ; oh ! c'est la chaussure qui ruine les mères de famille !

— Mère, je ne vous laisserai pas détourner la conversation. Vous avez bien fait d'acheter ces souliers, mais il vous faut un manteau ; il y va de mon honneur.

— Si tu mets ton honneur en jeu, nous nous exécuterons, mon bon Jean.

— Mère, voici une autre pièce de 20 francs.

— Sois tranquille, sois tranquille !

Et comme la première fois, la pièce passait au vestiaire des orphelins.

“Lorsqu'à l'époque du choléra, et aussi par égard pour les jeunes clercs qui étaient déjà dans les ordres sacrés, Dom Bosco eut cru devoir faire servir régulièrement un ou deux plats à diner, maman Marguerite les préparait, mais n'y touchait que pour goûter la sauce et voir si rien n'y manquait. Elle continuait à se nourrir de polenta et d'un *pépéroné* ou d'un oignon avec son pain. “Nous sommes pauvres!” c'était son éternel refrain.

“Un évêque lui offrait un jour une prise de tabac : “Prenez, cela vous dégagera la tête.

—Merci, Monseigneur ; ce n'est rien, une prise ; mais l'habitude ! Comment ferais-je si je me laissais aller à une habitude semblable ?

—Comment vous feriez ? C'est bien simple, gardez ma tabatière.”

“La tabatière était en argent ; Marguerite fut obligée de l'accepter, mais la tabatière se transforma en paires de chaussettes.

“A sa mort on ne trouva dans sa chambrette aucun vestige de ce qu'on appelle confort ou commodité de la vie. Les dames qui l'ensevelirent avaient demandé à Dom Bosco l'autorisation de garder ses vêtements et son linge comme souvenir. Elles furent trompées : maman Marguerite n'avait plus de garde-robe.

“Son unique robe l'enveloppa dans son cercueil. Dans sa bourse on trouva 12 francs (\$2.40) que son fils lui avait remis pour s'acheter une coiffe, et dont elle n'avait pas eu le temps de disposer.”

L'Eglise dans l'office de S. Martin et de S. François d'Assise, dit de l'un et de l'autre, que “pauvre en ce monde, il entra riche au Ciel.” N'est-ce pas également vrai de Marguerite Bosco ? Que d'actes de vertu pratiqués à l'occasion des pauvres et misérables vêtements de cette femme vraiment chrétienne ? Ah ! aux yeux du monde, cette vénérable mère, était bien petite dans son manteau usé jusqu'à la corde ; mais comme aux yeux chrétiens, elle est grande, digne de respect ! Oui, outre la beauté extérieure renfermée dans une toilette de luxe, il y a une beauté toute spirituelle, une beauté devant laquelle les grands eux-mêmes s'inclinent : c'est la beauté d'une âme qui pratique généreusement la pauvreté de Jésus-Christ. Tertiaires, telle doit être la vôtre.

(*A suivre.*)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*

---

## CONNAITRE DIEU ET JÉSUS-CHRIST

VOILA LA VIE ÉTERNELLE.

### VIII

—Mon Père, en réfléchissant sur l'histoire si touchante du B. Jean de l'Alverne, tirée des Fioretti, je n'ai pu m'empêcher de m'écrier : "Que N.-S. est bon !" J'aurais bien voulu être à la place de ce saint homme. Pensez donc, être pressé tendrement dans les bras et sur le cœur de Jésus ! Oh ! oui, Jésus est bien bon pour ses amis.

—Tu as raison, cher enfant, et, sans le savoir, tu as parlé comme David s'écriant, dans les Psaumes : "*Quam bonus Israël Deus, his qui recto sunt corde !* Qu'il est bon le Dieu d'Israël pour ceux qui ont le cœur droit !" Tu as parlé comme le Sire de Joinville à qui un jour, l'illustre fils de S. François, le roi de France, S. Louis demandait : "Sénéchal, qu'est-ce que Dieu ?" et qui répondait : "Sire, c'est si bonne chose que meilleure ne saurait être." Tu as parlé comme parlent généralement les Français, qui ont l'habitude de dire le *bon* Dieu. La bonté divine, voilà ce qui les frappe, et avec raison. Car S. Jean a dit : "Dieu, c'est la charité, c'est la bonté même : *Deus charitas est.*" Et ses œuvres le prouvent. T'es-tu jamais demandé pourquoi Dieu a créé, s'il a créé par force ou librement ?

—Non, je n'ai jamais pensé à cela, je suis si jeune encore ! Mais votre question m'intéresse, et je serais curieux de savoir si, en effet, Dieu a été, oui ou non, libre de créer. Voudriez-vous, mon Père, y répondre ?

—Volontiers, et, sans tarder, j'affirme avec l'Eglise Catholique, que Dieu a été très libre en créant ; qu'il aurait pu ne pas le faire ; qu'il a préféré créer, et que son choix tient à sa bonté.

—Voudriez-vous, mon Père, expliquer un peu plus votre pensée ?

—Certainement ! Mais écoute-moi bien. Tu es libre, n'est-ce pas ? tous les hommes sont libres ; qu'en dis-tu ?

—Je ne pense pas qu'on puisse le nier ; chacun le sent bien. Inutile de le démontrer.

—Bien ; mais comme nous tenons toutes nos qualités de notre Créateur, il s'ensuit que lui-même est libre. Peut-on donner ce qu'on n'a pas ?

—Non, sans doute ; et je vous comprends : Dieu, qui a donné à notre nature la liberté, qui nous a faits à son image et à sa ressemblance, ainsi que j'ai ouï dire souvent, doit être libre lui-même.



—Mais si, par nature, Dieu est libre, il pouvait choisir entre créer et ne pas créer. Dès lors, rien en lui ne le forçait à créer. D'autre part, quelqu'un, du dehors, pouvait-il l'obliger à nous donner l'existence ?

—Non, puisqu'avant la création Dieu seul existait.

—Donc, ni par sa nature, ni par personne, Dieu ne pouvait être forcé à créer l'univers. S'il a créé, c'est de son propre mouvement, c'est parce qu'il l'a voulu, c'est par bonne volonté.

—Que voulez-vous dire par là ?

—Je veux dire que Dieu, voyant qu'il était mieux, ou meilleur, de nous créer que de nous laisser dans le néant, a préféré nous faire exister ; n'est-ce pas là un acte de bonne volonté, puisqu'il nous a fait du bien ?

—Vous avez raison. Ainsi, la création, étant un acte de la bonne volonté divine, on peut dire que nous tenons l'existence de la bonté du Créateur ? conséquemment, que Dieu est bon ? qu'il nous aime ?

—C'est cela ! Oui, la création est un acte de bonne volonté ou d'amour, de la part de Dieu, vis-à-vis de nous. Dieu, souverainement heureux parce qu'il existe pleinement, car c'est un grand bonheur que d'exister, Dieu, dis-je, considérant qu'en nous créant il nous donnerait le bonheur, s'est résolu à nous créer. C'était là un acte d'amour de sa part. Rien ne l'obligeait à nous rendre heureux en nous créant ; mais, bon comme il est, il a écouté son cœur, il a cédé à sa bonté qui plaidaient en notre faveur, et il a dit : " Soit ! " Et tout a été créé. Le monde, si je puis ainsi parler, est sorti, par ce mot, du cœur de Dieu, preuve inéfaçable que Dieu est bon.

(*A suivre.*)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*

## JE SUIS L'IMMACULEE CONCEPTION

### LE MIRACLE DE L'ASSOMPTION

#### VI

Cette idée frappa beaucoup l'abbé de Musy. Elle devint sienne. Vous avez été la pensée, dit le prêtre au laïque, je veux être l'exécution. On se souvient qu'il ne pouvait écrire, à cause de sa vue malade. Son secrétaire, le jeune abbé Antoine, était absent en ce moment, il dicta à sa sœur Geneviève, pour la Supérieure du couvent de la Visitation de Paray-le-Monial, une lettre des plus pressantes :

“ Je vous prie, lui disait-il, de faire exécuter immédiatement et à mes frais, par les religieuses de votre communauté, un drapeau du Sacré-Cœur, sur lequel devra être brodé, en lettres d'or, comme souvenir de la promesse de Jésus à la Bienheureuse, l'invocation : Cœur de Jésus, sauvez la France.”

Au bout de quelques jours arriva la réponse de la Révérende Mère, annonçant l'envoi du drapeau :

“ Depuis longtemps, écrivait-elle, j'avais en moi-même une idée semblable. Mais j'attendais l'ordre de Dieu, votre demande a été pour moi la voix du Ciel. Nous nous sommes aussitôt mises au travail. . . . Le drapeau est achevé. Je viens d'adresser la caisse à Mgr Bouange, archidiacre d'Autun, avec prière de vous la faire tenir.”

Dès le lendemain en effet, le Prélat informa les habitants du château de Digoine que ce drapeau était en sa possession.

## VII

Introduire dans Paris ce nouveau labarum, pour le remettre au général Trochu, n'était point chose facile. La capitale était cernée de toutes parts par les armées ennemies, et toute communication coupée.

À Tours, où s'était réfugié le gouvernement de la défense nationale, vivait alors un illustre serviteur de Dieu : M. Dupont.

C'était devant la sainte Face de Notre-Seigneur, vénérée dans la maison de ce grand chrétien, que le jeune Victor de Musy avait retrouvé, quelque vingt ans auparavant, l'usage de sa voix perdue, et, par suite, la faculté de terminer ses études ecclésiastiques et de recevoir les saints Ordres.

Voyant en lui un précieux intermédiaire, le prêtre infirme lui adresse “ le drapeau du Sacré-Cœur.”

“ Si vous le pouvez, lui écrivit-il, faites-le parvenir au général Trochu. Et si cela vous est impossible, confiez-le à l'un des chefs de nos héroïques croisés, tels par exemple que MM. de Charette ou de Cathelineau.”

Par une coïncidence assez remarquable, il advint que le général de Charette arrivait en ce moment à Tours pour effectuer l'organisation définitive de ses régiments.

— Mes zouaves portent sur leur poitrine l'emblème du Sacré-Cœur, dit Charette à M. Dupont, qui était venu le visiter à Londres. Il ne leur manque que le drapeau.

La Providence vous l'envoie, répondit le serviteur de Dieu. Et quelques heures après, dans l'oratoire de M. Dupont, devant l'image de la sainte Face et en présence de quelques pieux fidèles, fut ouverte la caisse contenant le “ drapeau du Sacré-Cœur,” ce drapeau, demandé et commandé par l'abbé de Musy aux religieuses de la Visitation. M. de Charette le reçut comme un présent céleste et un gage de gloire.

Cette patriotique oriflamme fut l'étendard des volontaires de

l'Ouest. A son ombre, ou plutôt à sa lumière, devait s'accomplir le plus beau fait d'armes de toute notre histoire durant ces temps désastreux : la bataille de Patay.

Trois martyrs, M. de Verthamon, MM. de Bouillé, père et fils, périrent successivement, dans le court intervalle d'une demie heure, en élevant vers le Ciel ce drapeau de Jésus et de la France. Et pendant ce temps, sous la mitraille d'une artillerie formidable et sur une longueur de quinze cents mètres, la fulminante légion, courant sus à un ennemi dix fois plus nombreux, exécutait en notre siècle, et pour la défense de notre patrie, une charge non moins mémorable que la résistance fameuse des trois cents Spartiates qui s'ensevelirent aux Thermopyles.

Ainsi qu'il l'avait dit, M. de Montagu, avait enrolé son fils Etienne, parmi les volontaires de France. Et ce jeune homme avait vaillamment combattu à côté du catholique fanion dont le noble vieillard, au déclin de ses jours, avait inspiré la pensée à M. l'abbé de Musy.

Etienne fut l'un des survivants de ces terribles luttes, mais il y avait reçu des atteintes mortelles. . . . Il se traîna encore un an ou deux dans la langueur et la souffrance. Se sentant enfin sur le point de quitter cette terre et d'aller rejoindre son père, appelé à Dieu quelque temps auparavant, il se fit conduire à Lourdes pour y mourir. Le Sacré-Cœur avait protégé sa vie sur les champs de bataille : Marie immaculée bénit et consola ses derniers instants.

Le corps d'Etienne de Montagu repose à Lourdes ; et c'est du sein de ce sol sacré qu'il se lèvera, à l'heure, inconnue de tous, de la résurrection des morts.

## VIII

Pendant que le "drapeau du Sacré-Cœur," donné par M. l'abbé de Musy à la légion chrétienne, poursuivait ses glorieux destins, le travail et les œuvres de dévouement remplissaient à Digoine les longues heures du deuil national. On visitait les malades et les blessés qui retournaient au pays ; on secourait les misères de ceux que laissait sans pain soit le départ, soit, hélas ! la mort du fils ou de l'époux ; on prenait soin des orphelins de la guerre ; on faisait de la charpie ; on taillait des bandages ; la charité assumait toutes les fonctions et revêtait toutes les formes.

Le soir, on retrouvait force et courage pour le labeur du lendemain en portant son regard, sa pensée et son entretien vers les choses du ciel et les miséricordes du Seigneur. Après le dernier repas, tous les habitants du château se réunissaient pour entendre la lecture et pour faire la prière. Le pain du corps se distribuait en des pièces diverses, dans la salle à manger, à la cuisine ou à l'office, suivant les places variées des providentielles hiérarchies de ce monde : le pain de l'Esprit se rompait en commun. Et voilà pourquoi, à la tombée du jour, maîtres et serviteurs, arrivant de tous côtés au son de la cloche, se rassemblaient autour de la

même lampe, pour recevoir, des lèvres du lecteur ou de la lectrice, l'aliment divin de la vérité.

En cette période terrible de la guerre, Dieu permit ou voulut qu' le livre, lu ainsi au château de Digoine, fut celui qui porte ce titre : "Notre Dame de Lourdes."

(*A suivre.*)

H. LASSERRE.

---

## UN TERTIAIRE DU XIX SIECLE

JEAN-BAPTISTE LARODIE

### VII

Qu'il est beau d'être ouvrier ! On accomplit ainsi plus à la lettre la parole divine prononcée après la chute de l'homme : "Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front." On ressemble davantage au Fils de Dieu fait homme qui pendant trente ans de sa vie fut ouvrier. Et quoi de plus souhaitable que d'accomplir les ordonnances de notre Père céleste, et que de ressembler à Jésus ? N'est-ce pas ce qu'il y a de plus honorable, de plus avantageux ? Un ouvrier animé de ces sentiments est un continuateur de Jésus. Non-seulement il se gagne le Ciel ; il le procure à plusieurs autres.

Tel fut Jean-Baptiste Laroudie, ouvrier tanneur.— Il est rude le métier de corroyeur !

Dans la Haute Vienne, particulièrement à Limoges, l'hiver est long et rigoureux, les brouillards sont épais, l'humidité pénétrante, même loin des bords de la rivière. Qu'il est donc pénible d'être constamment près d'un cours d'eau, sous des hangars en plein vent, les pieds dans l'humidité, au milieu de peaux, qu'il faut tremper pour les débarrasser de leur poil ! Malgré cette froide atmosphère on en arrive cependant à transpirer, car le travail est rude, exige un perpétuel mouvement et de grands efforts de bras vigoureux. Jugez si les fluxions de poitrine sont rares chez les tanneurs !

Laroudie les évita, mais pour contracter une bronchite chronique et catharreuse qui le tortura jusqu'à sa mort.

Le saint garçon se soutenait dans ce dur métier par sa foi de chrétien, ses pratiques pieuses et la pensée continuelle de son divin Sauveur.

Lévé à quatre heures du matin, il se mettait en prières, courait à la première messe, revenait à la maison prendre sa soupe dans le pot de terre brune, et s'en allait à l'atelier dans un faubourg lointain, où il arrivait à l'heure précise.

S'embauchait-il chez un patron ? loin de discuter le prix de sa journée, comme cela semble naturel, il invitait le bourgeois à le mettre à l'épreuve. "Quand vous aurez vu mon travail, disait-il,

vous saurez ce que je puis faire et vous me payerez selon que votre conscience vous le dictera. Quelle différence avec ces ouvriers qui réclament toujours une augmentation de salaire et veulent constamment diminuer le travail, ou tout au moins s'arrangent pour ne rien faire durant la journée ! Il me souvient d'avoir vu un maçon, fainéant comme quatre. Arrivé au chantier il commençait par bourrer et allumer sa pipe, faisait un tour pour chercher ses outils, revenait à sa place, examinait ce qu'il y avait à faire. Il lui fallait établir un échaffaudage : allons chercher des planches ; en voici une ou deux ; on les installe, mais ce n'est pas solide, ni suffisant ; on les décloue et on les jette là ; il en faut d'autres ; tout doucement on va les chercher partout le chantier ; on n'en trouve nulle part, on met tout sens dessus dessous ; en voici qui feront à peu près l'affaire, apportons-les. On les essaye ; ça ira. Où est le marteau ? je ne le trouve pas ; hé là ! qui a vu mon marteau ? je m'en suis servi il n'y a qu'un instant ; on a dû me le prendre. . . . Il se tourne, se retourne et finit par voir son marteau sous les planches qu'il avait déclouées. Ah ! . . . il se baisse lentement : vous croiriez qu'il a les côtes en long. Enfin, car il faut en finir, le marteau est ramassé, les planches sont fixées, et . . . une heure s'est passée avant de mettre la main à la truelle. Eh ! dis donc, le camarade, quelle heure est-il ? N'est-il pas bientôt le temps de déjeuner ? . . .

Propre à rien, va !

N'est-ce pas la aussi une manière comme une autre de voler ? Ah ! que j'aime mieux la délicatesse de conscience, les scrupules de Jean-Baptiste Laroudie ?

Délicat avec le prochain, Jean-Baptiste l'était encore vis-à-vis des commandements de l'Église. Il aurait pu, vu la fatigue de son labeur quotidien, se dispenser du jeûne. Il ne voulut en entendre parler que quand son corps affaibli lui refusa positivement d'agir en jeûnant.

On lui demandait, sur la fin de sa vie :

— Vous devez jeûner bien rigoureusement, mon bon Laroudie ?

— Autrefois, oui ! aujourd'hui je me prive sur autre chose. Mais je n'ai pas le droit de jeûner, n'ayant plus de santé. Mon travail réclame une grande dépense de forces, et si je ne mangeais pas ma soupe le matin, je ne pourrais pas aussi bien travailler, et par conséquent je volerais mon patron, ce qui serait très grave.

— L'Église me dispense du jeûne, je lui obéis.

— Ne me parlez pas de ces gens qui veulent faire quand même ce qu'on les autorise à laisser de côté : pour accomplir une prescription dont on les dispense, ils manquent à tous leurs autres devoirs ! Il faut avoir l'esprit de la pénitence et, sous la direction de l'Église, faire celle qui convient le mieux à notre situation. Ce qui ne veut pas dire que les gens qui passent toute leur journée sur une chaise ou sur une table ne doivent pas jeûner sous prétexte qu'ils sont ouvriers !

“ Il faut s'entendre ! ”

Ce simple ouvrier avait pour l'éclairer un don de Dieu ; témoin cette réponse pleine de bon sens.

Arrivé à l'atelier, il se mettait sans tarder au travail.

A l'heure de la soupe, il allait chercher son pot de terre, y plantait sa cueillère, qui y restait debout, et faisait un grand signe de croix, sans ostentation comme sans respect humain. Au début, les camarades avaient voulu rire et se moquer, mais il leur avait imposé silence, et en peu de temps on avait si bien fini par s'habituer à le voir faire, que l'abstention de sa part eut causé un véritable étonnement.

A midi sonnant, on quittait le travail et chacun rentrait chez soi. Jean-Baptiste ne perdait pas de temps : rapidement il arpentait les rues tout en récitant son *Angelus*, et se découvrant en passant devant l'église.

Le *Bénédicté* se disait avant le repas pris à la hâte : puis Jean-Baptiste allait promptement voir les pauvres, avant de rentrer à l'atelier où il travaillait jusqu'à sept heures du soir.

Voyez-le à la sortie, les mains passées dans les fausses poches de sa longue blouse bleue, sa casquette ronde et plate à grande visière enfoncée jusqu'aux oreilles ; voyez-le, longeant les murs, récitant une dernière fois l'*Angelus*, et marchant d'un pas pressé, le corps un peu voûté et légèrement penché en avant, ne regardant ni à droite, ni à gauche, ne s'arrêtant nulle part. Il va prendre son modeste repas avant de repartir pour enseigner le catéchisme dans les quartiers les plus éloignés de Limoges, dans les réduits les plus misérables.

Lorsqu'il revient à onze heures ou minuit, n'a-t-il pas bien rempli sa journée ? Et cependant avant de prendre un repos nécessaire, il priera encore longuement.

Et les journées succédaient aux journées, toutes semblables, toutes très pleines, n'est-ce pas ?

Un jour, cependant, qu'il tannait à grands efforts la peau qu'on lui avait confiée, il fut pris subitement d'un étouffement. Il s'arrêta, remit sa blouse et se dit :

— Qu'est-ce que c'est que ça ? Est-ce que je vais être malade, par hasard ? Il faut rentrer à la maison ! . . . . Allons donc ! ce serait de la lâcheté, de la fainéantise !

Brusquement, il ot sa blouse et se remit au travail, luttant silencieusement contre le mal qui le conduisit à la tombe quelques années après.

(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*



## L'AFFAIRE DE GETHSEMANI.

---

En l'année 1092 de l'Hégire, les Franciscains de Terre-Sainte achetaient un terrain situé sur la Grotte de Gethsémani. Il avait pour aboutissants au Midi la voie publique qui mène au Mont des Oliviers, à l'Est les propriétés des familles Chauni et le village de Siloë, au Nord le tombeau de la sainte Vierge et à l'Ouest un Hombali et l'église du dit tombeau de Marie.

En 1197 de l'Hégire, les administrateurs des legs pieux Salahie et Mousa voulaient que le terrain ci-dessus désigné fût retiré des mains des religieux francs. Ils donnaient pour raison que nous avions laissé périr les arbres : mais le cadî, considérant que nous payions exactement la redevance convenue, rendit une sentence en notre faveur.

En 1256 de l'Hégire, fut faite en faveur des Franciscains une nouvelle confirmation de la dite propriété par acte judiciaire que signèrent les administrateurs des legs Nébi-Mousa.

En 1861 de notre ère, c'est-à-dire dix-neuf ans après cette confirmation, les Grecs élevaient furtivement une porte qui, de leur terrain donnait sur le nôtre situé entre la Grotte de l'Agonie et l'église du tombeau de la sainte Vierge. Protestation fut faite et l'affaire fut portée à Constantinople. Mais elle demeura sans solution, de sorte que la porte des Grecs continua d'exister et existe encore aujourd'hui.

Mais voilà qu'en mai 1890, les Grecs, voulant ceindre d'un mur un terrain qu'ils avaient postérieurement acquis et qui confinait avec le nôtre, détruisirent un mur à sec que nous avions construit pour nous clore ; c'était usurper notre bien. On les prévint : mais ils refusèrent d'entendre raison. Ce fut alors que le Rme Père Custode crut devoir bâtir à la chaux le mur, sujet actuel du litige. On remplit les formalités légales, on paya la taxe à la ville et le mur d'enceinte s'éleva.

Cependant la partie occidentale du terrain était restée depuis un temps immémorial sans arbres fruitiers et l'usage s'était introduit d'y mettre des tentes lors des pèlerinages et des fêtes qui s'y célébraient. Pour ne pas contrevenir à cet usage on ne voulut pas comprendre cette partie du terrain dans la nouvelle enceinte ; mais pour ne pas perdre le droit de propriété, on ouvrit deux portes qui devaient l'affirmer. On a fait deux portes parce que la dite partie occidentale se divise en quelque sorte en deux parcelles qui peuvent paraître distinctes.

Dix jours après ce travail, les Grecs se présentent et prétendent enclore, comme bien leur appartenant, la partie du terrain qui se trouve entre la Grotte de l'Agonie et l'Église du tombeau de la sainte Vierge ; ils veulent même y bâtir une maison. Le Rme Père Custode proteste contre cet attentat ; mais sa protestation adressée à S. E. le Pacha par la voie du Consul protecteur n'obtient aucun effet et les Grecs se mettent à l'ouvrage.

Le Consul se rend alors chez le Pacha dans la matinée du 19 Juillet et tout deux se transportent sur les lieux. Le Pacha est d'avis que nous devons fermer la porte donnant sur le terrain contesté. Mais cette solution ne pouvait nous convenir, parce qu'elle eut été interprétée dans le sens d'une renonciation à notre droit de propriété. Sur la requête du Consul alors on laisse deux gardes chargés d'empêcher les Grecs d'exécuter leur projet.

Le soir de ce même jour, le Pacha, sans prévenir le Consul, retire les gardes. Nouvelle protestation près du Consul à l'effet de faire retourner les gardes de la part du gouvernement. A cette protestation, le Pacha répond qu'il doit écrire à Constantinople avant d'accéder à la demande exprimée.

De son côté, le Consul de France écrit à son Ambassadeur et en reçoit la réponse que le Grand Vizir a donné la réponse formelle que rien ne serait innové sur ce terrain avant qu'à la Sublime Porte on n'eut résolu la question au point de vue légal.

A nul homme n'eut pu venir la pensée qu'une telle promesse émanée d'un si haut personnage eut été reniée par son auteur ; contre toute attente, ce fut le contraire qui arriva : quelques jours plus tard, Réchad Pacha faisait savoir au Consul qu'il avait ordre de la part du Grand Vizir de permettre aux Grecs d'élever un mur contre celui que nous avions construit et de fermer ainsi notre porte.

Le Consul ne recevant de son Ambassadeur aucun avis dans ce sens, télégraphie pour savoir l'état exact de la question.

Précédemment, il avait expédié à l'Ambassadeur copie des pièces qui établissaient notre propriété. Calcul fait du temps, elles ne pouvaient pas encore être arrivées. L'Ambassadeur répondit cependant : " La question se traite avec ardeur entre l'Ambassade et le Gouvernement de la Sublime Porte."

Le Pacha au contraire affirme recevoir du Grand Vizir des ordres nouveaux et formels pour permettre aux Grecs d'élever leur construction.

Trois fois les Grecs tentent sous la protection de la police



de bâtir leur mur ; trois fois leur tentative échoue, parce que nos religieux qui depuis le 16 Juillet gardaient le lieu jour et nuit, refusent de bouger, de sorte que les hommes venus si souvent pour favoriser les Grecs demeurent là à notre avantage.

Le 19 Août, vers le coucher du soleil, le Consul Gérant de France se rend près du Père Custode et lui annonce qu'il a reçu de son Ambassadeur un télégramme lui donnant pour instruction de faire un accord provisoire avec le Pacha. De notre part, nous convenons de cet accord ; mais S. E. le Pacha, quand il lui est présenté, refuse d'y souscrire et déclare que le lendemain il procédera, non-seulement avec l'aide de la police, mais encore avec le secours de la troupe régulière à l'exécution des ordres formels qu'ils a reçus du Grand Vizir.

En conséquence de cette décision, le 20 il envoie de bon matin une trentaine de Zaptiés (Gendarmes) avec ordre de chasser nos religieux et de protéger les Grecs pendant qu'ils élèveront leur mur.

De nouveau, le Consul de France se transporte chez le Père Custode vers les huit heures du matin, lui fait connaître les ordres donnés par le Pacha et lui notifie la résolution prise de procéder à toute sorte de violences contre les religieux s'ils ne se retirent pas de plein gré. Pour éviter cette extrémité, il aurait voulu que le Père Custode enjoignît à ses sujets de rentrer d'eux-mêmes au Couvent.

A cette déclaration, le Père Custode se trouve en présence de deux obligations d'une exécution difficile : d'un côté, il lui faut défendre ses droits, qui sont ceux de l'Église catholique ; de l'autre, il doit pourvoir à la sécurité de ses religieux. Leur enjoindre de se retirer de leur propre mouvement, c'est abandonner un droit ; leur prescrire de demeurer, c'est les vouer à la mort. Que faire ? Un joint se présente : ordonner aux religieux de demeurer à leur poste jusqu'à ce qu'ils en soient mis dehors par la violence et par là empêcher la force publique de se porter aux dernières extrémités ; en d'autres termes, opposer à la force une résistance non active, mais passive, et protester que l'on cède à la force, tout en maintenant le droit. Tel était l'unique moyen de sauver la vie des religieux sans fournir aux adversaires la ressource de dire qu'on avait librement abandonné le droit.

Les soldats, dans le cours de la journée tentèrent plusieurs fois d'enlever de leur position les religieux latins ; mais comme on n'exerçait pas contre eux une violence absolue, ils demeurèrent fermes sur le terrain.

Informé de ce qui se passait, S. E. le Pacha se porte en personne à Gethsémani accompagné du Consul.

Sur ces entrefaites, le Pacha avait insidieusement mandé la troupe régulière au nombre de trois cents hommes, donnant à entendre au Colonel qu'un grave conflit avait lieu entre les Grecs et les religieux Latins : ce qui était absolument controuvé.

Arrivé sur les lieux, le Pacha ordonna aux Zaptiés de faire violence aux religieux. Bien que ceux-ci n'opposassent qu'une résistance passive, il fit donner un son de trompe pour appeler la troupe de ligne qui descendait par la porte de Saint-Étienne à l'effet de foudroyer des coupables dont tout le délit consiste à demeurer impassibles dans la défense de leurs droits. Un second coup de trompe les arrête à mi-chemin, tandis que la police entraîne violemment les religieux à la vue de 3000 personnes qui, des hauteurs assistaient à cette scène lamentable et la condamnaient, sauf des gens achetés par une somme d'argent dont le chiffre est sur toutes les lèvres.

Quand tous les religieux furent expulsés un à un, chacun d'eux protestant hautement qu'il cédaient non pas devant le droit, mais à la force, ordre fut donné aux Grecs, corrupteurs de la bonne foi et de l'honnêteté publiques, d'élever le mur qu'ils désiraient. Cependant les religieux franciscains retournaient à leur couvent, humiliés et bafoués par les Grecs, mais objets de la compassion des catholiques et des Turcs eux-mêmes qui disaient à haute voix qu'un tel fait était nouveau, qu'on ne l'avait jamais vu ni entendu raconter.

De fait, jamais dans l'histoire de Terre-Sainte qui compte six siècles d'existence on n'a vu que l'autorité gouvernementale se soit abaissée à donner publiquement à des policiers ordre d'exercer la violence contre des hommes qui s'appelaient Religieux Francs.

FR. J\*\*\*

---

*Ajoutons à ce récit quelques renseignements complémentaires tirés d'une lettre du T. R. P. Jérôme, Vicaire Custodial de Terre-Sainte :*

“ Pendant 35 jours, nous avons vécu sous la tente en proie aux vexations et aux menaces de gens sans aveu soudoyés par les popes grecs. Dans cette campagne défensive, nous nous trouvions tantôt entourés de soldats qui veillaient à ce qu'aucun désordre n'eût lieu, tantôt abandonnés à nous-mêmes et obligés de monter la garde pour ne pas être surpris à l'improviste.

“Le 20, à 9 heures et  $\frac{1}{2}$  du matin, le chef de la police, accompagné d'une quarantaine d'agents, se posta devant notre porte et nous somma de laisser travailler les ouvriers. Je m'y opposai formellement et pour assurer notre position, je fis placer les Religieux sur trois lignes le long du mur.

“On essaya bien de donner quelques coups de pioches qui mirent nos pieds en danger, mais nous ne cédâmes pas.

“A 11 heures, seconde sommation ; même résistance de la part des Religieux.

“Nous eûmes alors quelque temps de répit.

“Tout me portait à croire que mes efforts allaient être couronnés de succès, car jamais les soldats ne se seraient permis de mettre la main sur nos Religieux ; mais par suite d'un accord fait à mon insu, il y eût tout à coup un revirement complet.

“Le Pacha, un vrai diplomate, saisit sans peine toute la portée de cet accord. Il comprit aussitôt qu'il n'avait plus rien à craindre puisqu'il n'assumait qu'une minime partie de la responsabilité. Aussi, autant il s'était montré faible et indécis, autant il se montra fort et audacieux après les assurances qui lui avaient été données.

“Vers deux heures du soir, pendant que je discourais avec le colonel de la police, je vis descendre une escouade d'agents, puis quelques gendarmes à cheval.

“N'étant nullement au courant de ce qui s'était passé en conseil privé, il me semblait que je rêvais.

“Sous les remparts de la ville, 300 soldats armés attendaient l'ordre de prêter main forte.

“Dans le jardin des Grecs, 400 feliahs épiaient comme des bêtes fauves, le moment où ils pourraient fondre sur nous.

“On entendait partout des cris et des hurlements.

“Telle était notre situation et cependant nous restions fermes à notre poste, car nous voulions nous défendre *unguibus et rostris*.

“Une partie de la population de Jérusalem rassemblée sur la colline attendait avec anxiété le dénouement de ce drame.

“Le bruit courait déjà en ville que le sang coulait, et le nombre des curieux augmentait toujours.

“Il était 4 heures moins  $\frac{1}{4}$ , lorsque le commissaire vint m'avertir que, si dans une demi-heure les religieux ne se retiraient pas, il devait excécuter les ordres du Pacha et qu'il me rendrait responsable du malheur qu'il prévoyait.

“Je lui répondis que je ne céderais jamais.

“Il me supplia de calmer mes *Hommes* ; mais ceux-ci étaient hors d'eux-mêmes.

“La confusion paraissait à son comble : je demandai un nouveau sursis qui me fut accordé et j'expédiai alors un mot, à la hâte, au Révérendissime Père Custode.

“Sur ces entrefaites un domestique vint m'avertir que le gouverneur de Jérusalem arrivait avec Monsieur le Consul de France.

“Quelques minutes après, je fus appelé et voici l'ultimatum que me posa Son Excellence Réchad Pacha : “Je vous avertis

que toute résistance est vaine ; j'ai à ma disposition les soldats et la police, j'en userai, s'il le faut ; mais je voudrais vous éviter l'humiliation d'enlever les religieux par la force."

"Je protestai contre cette prétention et Monsieur le Consul de France appuya ma protestation. Puis je me retirai près de notre porte.

"Les soldats commencèrent alors à saisir quelques religieux et comme ceux-ci résistaient, ils les traînèrent par terre. Alors le Pacha "pour en finir plutôt." ce sont ses propres expressions, ordonna au commandant d'appeler les soldats.

"Un premier coup de clairon se fit entendre.

"Monsieur le Consul de France s'opposa à ce déploiement de troupe pour éviter un plus grand scandale, et menaça même de se retirer.

"Je crus alors devoir modérer une seconde fois nos religieux en recommandant à chacun en particulier surtout l'obéissance. Le calme se fit aussitôt et l'exécution recommença avec moins de violence.

"Dès que le terrain fut évacué, les maçons, protégés par la police, commencèrent les travaux. La porte que le Révérendissime Père Custode avait fait ouvrir fut murée.

"Les Grecs triomphaient ainsi contre tout droit et contre toute justice !

---

## CORRESPONDANCE DE ROME.

---

Rome, 4 Février 1892.

La fête de l'Épiphanie à l'*Ara-Celi* a été ce qu'elle est chaque année : splendide et populaire. Malgré une pluie froide qui ne cessa de tomber toute la journée, malgré la grève des cochers qui obligeait les romains à circuler à pieds, il y eut foule à l'office et surtout à la *funzione* de l'après-midi. La crèche était magnifiquement illuminée, le *Bambino*, resplendissant d'or et de pierreries, reposait entre les bras de sa mère, les enfants se succédaient à la tribune et y récitèrent avec grâce leurs petits discours que prêtres et fidèles écoutaient avec une simplicité admirable, quand commença le chant des Vêpres solennelles.

L'office terminé, la procession se rendit à la crèche au chant de l'hymne *Crudelis Herodes* : le Rme Père Général, qui présidait la cérémonie, reçut dans ses bras le *Santo Bambino* et après l'avoir porté en triomphe dans les nefes de la vaste église, il revint au maître-autel d'où il bénit la foule avec la statue miraculeuse.

Parmi les assistants, un vénérable religieux surtout rayonnait de joie et ses yeux ne se détachaient pas de la sainte image : c'était le vieux Père Prosper, ancien sacristain de l'*Ara-Celi*.

Affligé de cruelles souffrances, il avait fait de grands efforts pour assister encore une fois au triomphe de son cher *Bambino*, qu'il ne devait plus revoir qu'au ciel.

Qui ne connaissait ici ce vénérable religieux, à la foi antique et à la bonhomie proverbiale ? Il était à l'*Ara-Celi* depuis de longues années et on peut dire qu'à partir de son ordination sacerdotale, toute sa vie fut consacrée au service du *Santo Bambino*. Il le chérissait comme jamais mère ne chérit son enfant et il était tout heureux de l'offrir à la vénération des pèlerins. Il ne connaissait pour ainsi dire que le sanctuaire où était enfermé son trésor et la sacristie de l'église dont il avait la charge : on peut dire que là s'était écoulée toute sa vie. Lorsque l'antique sanctuaire du *Santo Bambino* tomba sous le marteau des démolisseurs en même temps que le couvent séculaire de l'*Ara-Celi*, pour faire place au monument que l'on veut élever à l'usurpateur, ce fut un coup terrible pour le vieux gardien de l'Enfant Jésus. Il continua néanmoins son office, autant que le lui permirent son grand âge et ses infirmités. Cette année, il vint encore assister au dîner de famille, le jour de l'Épiphanie et acclamer le Rme Père Général à la table du couvent : il voulut assister encore une fois à la procession du soir, mais ce fut sa dernière fête ici-bas. Le dimanche suivant, il expirait doucement, âgé de quatre-vingts ans et muni de tous les secours de la religion.

L'Octave de l'Épiphanie se célèbre chaque année avec solennité, dans l'église de S. André *della Valle*. Tous les jours de l'octave, il y a deux messes solennelles. L'une célébrée selon le rit latin, l'autre célébrée selon les différents rites orientaux représentés à Rome. Chaque jour, il y a sermon dans une des langues qui se parlent en Europe, et le soir, les Séminaires ou Collèges de toutes les nations du monde viennent à tour de rôle assister à la *fonction* : le samedi, les Séminaires Français, Belge et Canadien se trouvaient réunis au pied du Très Saint Sacrement.

Pendant le mois qui vient de s'écouler, la Sainte Église et le Sacré Collège ont fait trois grandes pertes dans la personne des Eminentissimes Cardinaux Agostini, Manning et Siméoni. Nous les recommandons d'autant plus volontiers aux prières de nos lecteurs que ces trois Princes de l'Église portaient sous la pourpre cardinalice les pauvres livrées des enfants de S. François : ils étaient tous les trois tertiaires.

Le cardinal Agostini était Patriarche de Venise. Sa mort a été un deuil pour toute la ville, où il s'était fait aimer de tous par sa profonde humilité et sa grande charité. Les feuilles libérales elles-mêmes ont été obligées de faire son éloge et elles l'ont fait en des termes que ne démentiraient pas les journaux les plus catholiques.

Il nous souvient encore avec quelle affabilité il reçut autrefois les pèlerins français qui visitaient Venise au retour de Rome. Non content de leur faire lui-même les honneurs du Dôme (la cathédrale), il voulut les recevoir dans son palais où il leur adressa quelques bonnes paroles et leur distribua des médailles en souvenir de leur passage à Venise.

Qui dira toute l'émotion produite en Angleterre par la mort du

cardinal Manning? Nos lecteurs connaissent sa vie : il savent quel ascendant il exerçait dans son pays sur les protestants comme sur les catholiques, ils savent quel progrès immense il a fait faire à la cause de l'Église en Angleterre. Ses funérailles furent un véritable triomphe pour notre sainte religion. Nous n'ajouterons qu'un mot : l'illustre cardinal était un fervent dévot de S. François. Lorsque fut traduite en anglais l'*Auréole Séraphique*, il voulut en écrire lui-même la préface, et le fit avec le talent et la piété qui le distinguait. Il mourut le jour où nous fêtons dans l'Ordre le triomphe du Saint Nom de Jésus.

Ce même jour, à 5 heures du matin, le cardinal Siméoni rendait pieusement son âme à Dieu dans le palais de la Propagande. La nouvelle de cette mort a été vivement ressentie par le Sacré Collège dont il était un des membres les plus distingués et par tout notre Ordre Séraphique dont il était le protecteur depuis huit ans.

Il était né en 1816, et dès sa jeunesse, il s'était fait remarquer par sa vertu non moins que par ses heureuses dispositions pour l'étude. Après avoir rempli avec talent les différents emplois qui lui furent confiés à Rome et dans plusieurs cours de l'Europe où il fut envoyé comme Nonce, il reçut le chapeau cardinalice en 1875 et l'année suivante, il eut la mission bien difficile de remplacer le cardinal Antonelli, comme secrétaire d'Etat. Pie IX l'avait en grande estime et le considérait comme un saint. En 1878, il fut nommé préfet de la Propagande, et en cette qualité il eut bien souvent l'occasion de donner des preuves de son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Ce fut sa dernière pensée sur son lit de mort, ce fut sa suprême recommandation aux élèves du séminaire de la Propagande : "Vous irez, leur dit-il, prêcher l'Évangile dans le monde entier : *ne cherchez que la gloire de Dieu et le salut des âmes.*"

Notre Rme Père Général, écrivant à tous les religieux et religieuses de son obéissance pour leur annoncer la mort du cardinal Siméoni, rappelle en termes emus toute l'affection et tout l'amour que le défunt avait pour notre Ordre.

Lors du dernier Chapitre Général, en 1899, il vint présider la séance des élections au nom du Souverain Pontife et il le fit avec une paternelle amabilité. Il considérait comme sien les intérêts et la gloire de l'Ordre Séraphique : il s'en montra partout et toujours le zélé défenseur, aussi est-il de toute justice que nous priions pour le repos de son âme. Nos frères et nos sœurs du Tiers-Ordre voudront bien joindre leurs supplications à celles qui se font dans tous nos couvents pour cet illustre Bienfaiteur, et en même temps ils demanderont à Dieu avec nous de nous accorder bientôt par l'oracle de Léon XIII un autre Protecteur non moins bienveillant et non moins zélé.

Dans la nuit du 22 au 23, nous avons été éveillés en sursaut, par une secousse assez violente de tremblement de terre. A Rome, nous en avons été quittes pour la peur, mais il n'en a pas été de même dans quelques villes voisines, notamment à Genzano à

Civitalavina, où grand nombre de maisons menacent ruine ; quelques-unes mêmes se sont écroulées, ensevelissant plusieurs personnes sous les décombres. A Genzano, on a dû célébrer la messe sur la place publique le dimanche suivant, et les habitants, n'osant passer la nuit chez eux, se couchaient en pleine air. Le lac de Nemi, sur le bord duquel se trouve cette ville, a été, paraît-il, le point de départ du tremblement de terre : ce lac occupe l'emplacement d'un ancien cratère éteint.

Le Cardinal Vicairé, qui est en même temps évêque d'Albano est allé visiter les deux villes de son diocèse si cruellement éprouvées et a laissé de larges aumônes pour les victimes de cette catastrophe.

Les bruits les plus alarmants ont été répandus dernièrement au sujet de la santé de Notre Saint Père le Pape : c'était une nouvelle manœuvre de ses ennemis, honteusement tolérée par le gouvernement qui laissait crier par les vendeurs de journaux dans les rues de Rome : " Les derniers moments du Pape . . . l'agonie du Pape . . ." Heureusement il n'en était rien. Léon XIII, il est vrai, a gardé la chambre un jour ou deux ; il a, pendant ce temps, suspendu ses audiences habituelles, mais uniquement par mesure de précaution et d'après l'avis des médecins, à cause de l'épidémie d'influenza qui régnait alors à Rome. Grâce à Dieu, il se maintient en bonne santé et ceux qui l'ont approché ces jours-ci ont pu le constater.

De ce nombre est le T. R. P. Procureur Général : il est allé le jour de la Purification, offrir au Souverain Pontife le cierge traditionnel. C'est l'usage que ce jour-là les Procureurs d'Ordre, les représentants des diverses congrégations, les curés des paroisses et les supérieurs d'église soient admis à faire cette offrande : ils étaient environ deux cents. Le Saint Père a eu un mot aimable pour chacun : en recevant le T. R. P. Raphaël, il lui a parlé aussitôt du Rme Père Général et du collège S. Antoine, et il a donné pour tous la bénédiction apostolique.

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX.

---

## FAVEURS OBTENUES

Par l'intercession du Frere Didace, Recollet.

---

M. B. . . . . était chargé par le gouvernement d'arpenter les terres dans les vastes plaines du Nord-Ouest. Les eaux sont quelquefois rares dans ce pays, pendant la saison d'été, époque où se font les travaux. Ce fut pour M. B. . . . . la cause d'un grand embarras. Le lieu qui lui avait été assigné était tout à fait dépourvu d'eau, un véritable sahara. Pour approvisionner la petite caravane qui l'accompagnait, il fallait parcourir une longue distance de 20 milles qui les séparait d'une rivière.

C'était une dépense considérable de temps et d'argent. M. B. . . . . est un chrétien plein de foi. Il eut recours au bon Dieu. Il lui demanda par l'intercession du Frère Didace, de lui faire découvrir quelque source, qui le dispensât d'un si long voyage. Sa prière est accompagnée d'une promesse. S'il est exaucé il fera chanter une messe pour obtenir à son intéressé les honneurs de la béatification. Il cherchait déjà depuis longtemps, ses employés cherchaient avec lui et ne trouvaient pas. Sa promesse faite, il lance son cheval de l'avant un peu à l'aventure pour continuer ces décourageantes recherches. L'animal, laissé à lui-même, fait quelques pas et le conduit comme d'instinct à un bouquet de verdure, qu'un pli du terrain leur avait caché jusqu'alors. Surpris de voir cette verdure, M. B. . . . . se hâte de descendre de cheval. Il examine et, tout heureux, découvre, comme il s'en était douté, qu'un humble filet d'eau arrosait ce lieu et produisait cette verdure. C'était peu, mais c'était suffisant pour la petite caravane. Reconnaissance au cher Frère Didace qui venait d'exaucer si promptement celui qui l'avait invoqué. C'est de la bouche même de M. B. . . . . que je tiens ce récit

---

Je me trouvais à S. Paulin, il y a deux ans. Mgr Lallèche faisait sa visite pastorale : j'avais l'honneur de l'accompagner. On me pria d'aller voir une personne dangereusement malade. Elle était alitée depuis plusieurs mois. Elle avait perdu le sommeil, elle ne pouvait garder aucune nourriture, son état était des plus graves.

Le médecin du lieu n'en donnait aucun espoir. Je conseillai à la malade de faire une neuvaine au Frère Didace et après quelques mots d'encouragements je me retirai.

Trois mois après, je me trouvais encore dans cette paroisse pour la visite du T.-O. Une personne bien portante vint me trouver à la sacristie et me demander, toute joyeuse, si je la reconnaissais. Je répondis, un peu embarrassé, que je ne me rappelais pas de l'avoir jamais vue. Je suis, me dit-elle aussitôt, cette malade que vous êtes venu voir il y a trois mois et qui était condamnée par les médecins. J'ai suivi le conseil que vous m'avez donné : j'ai fait la neuvaine en l'honneur du Fr. Didace et me voilà guérie. Je la félicitai et lui demandai quelques explications. J'ai fait deux neuvaines, me dit-elle. Après la première, j'éprouvai un mieux sensible, je retrouvai le sommeil, je gardai la nourriture et enfin je pus me lever.

Encouragée par ce premier résultat, j'en commençai une autre. Malgré une grande faiblesse que j'éprouvais, je promis d'aller tous les jours à la messe. La distance de notre maison à l'église est peu considérable, et cependant, plusieurs fois je fus obligée de m'arrêter en chemin, les forces me manquaient. Mais, confiante en la protection du Frère Didace, j'allai jusqu'au bout. Je ne fus pas trompée dans mon espérance.



A la fin de la neuvaine, j'étais tout à fait bien, je pouvais reprendre mes travaux ordinaires. Depuis cette époque ma santé non seulement s'est soutenue, mais elle est même florissante comme vous le voyez. C'est pour prouver ma reconnaissance au cher Frère Didace que je viens vous faire ce récit. Je serais heureux qu'on le publiât dans la *Revue Franciscaine*. Je la remerciai de sa communication et me réjouis avec elle à la pensée que bientôt, peut-être, notre cher Frère serait placé sur les autels.

Cette faveur, ajouta-t-elle, n'est pas la seule que j'ai obtenue.

---

Un de mes beaux-frères, demeurant à S. Barnabé, était infirme depuis 20 ans. Il avait une tumeur froide au genou qui le gênait beaucoup dans son travail. Son mal, au lieu de guérir, empirait. Depuis six mois il gardait le lit. Les médecins impuissants parlaient de faire l'amputation de la jambe, si non ils ne répondaient pas de la vie. Ayant été guérie d'une manière si extraordinaire, je m'empressai d'écrire à mon beau-frère pour lui faire part de mon bonheur et l'engager à user du même remède. Ma guérison l'y détermina facilement. Lui aussi fit deux neuvaines. Après la première il éprouva, comme moi, un mieux sensible. Il en fit une seconde et fut, si non entièrement guéri, car il boite encore de la jambe, mais du moins, il fut assez bien pour pouvoir reprendre ses occupations ordinaires et y vaquer sans inconvénients. Lui aussi est plein de reconnaissance pour le Frère Didace.

Mme Blaise de S. Paulin qui m'a raconté ces deux faits est une personne sérieuse qui mérite toute confiance ; d'ailleurs M. le curé de S. Paulin était présent à l'entretien et m'a confirmé l'exactitude des faits.

---

Mme Deschênes de cette même paroisse de S. Paulin, attribue à notre Frère Didace une faveur a peu près semblable à celle de Mme Blaise.

Voici ce que j'ai écrit sous sa dictée :

J'étais malade depuis six semaines. Malgré tous les soins du médecin, j'étais incapable de me lever, ma faiblesse était extraordinaire. Monsieur le curé, ici présent, peut vous en rendre témoignage, il est venu me voir plusieurs fois pendant ma maladie. J'eus la pensée de recourir au Frère Didace, je fis une neuvaine en son honneur. A la fin de la neuvaine je pus me lever et reprendre mon travail, comme si rien n'était, j'étais guérie. Je vous serais reconnaissante de faire connaître cette faveur à la gloire du Frère Didace.

FR. FULCRAND MARIE, *M. Obs.*



## MISSIONS DE L'ORDRE DE S. FRANÇOIS

DESSERVIES PAR LES FRANCISCAINS DE L'OBSERVANCE,  
LES CAPUCINS ET LES CONVENTUELS.

---

Ce tableau est tiré de la statistique publiée en 1891 par la Sacrée  
Congrégation de la Propagande. Nous l'avons complété par des do-  
cuments fournis par le Secretariat des Missions de l'Ordre.

(FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE.)

---

### I

## FRANCISCAINS DE L'OBSERVANCE

### I. EUROPE

#### 1. COLLÈGES DE LA S. C. DE LA PROPAGANDE POUR PRÉPARER AUX MISSIONS.

ROME (Italie). Collège S. Antoine avec 70 Étudiants.

PASTRANA et CONSUEGRA (Espagne). Collège pour les Missions  
des Iles Philippines.

COMPOSTELLE (Espagne). Collège pour les Missions de Terre-  
Sainte et du Maroc.

BERMEJO, S. MILAN DE LA CONGUILLA et ZARAUZ (Espagne)  
pour les Missions de la Havane, Porto-Rico et S. Fernando.

#### 2e. MISSIONS.

### ALBANIE.

Cinq Préfectures Apostoliques comprises dans les Diocèses  
d'*Alessio*, *Durazzo* et *Saffa*.

#### I. PRÉFECTURE APOSTOLIQUE D'ÉPIRE.

4525 Catholiques.

PRÉFET APOST. : R. P. Flaminio de Rocca di Papa, M. O.

Résidence à *Durazzo*.

Paroisses et Stations principales :

ALESSIO, 4 stations dépendantes : *Palbrini*, — *Matrenti*, — *S. Gio-  
vanni di Medua*, — *Isciuli*.

RUBICO, — LACCI, — SEBASTE.

BISA, 6 stations dépend. : *Seasone*, — *Muscicoli*, — *Cederlac*, — *Iam-  
mala-Scala*, — *Caprodone*.

TROSCIANI, stat. dépend. : *Visita*,—6 Missionnaires, Collège Séraphique qui compte 15 étudiants.

Les Franciscains ont à *Scutari* (Albanie) un hospice pour les les Missionnaires en voyage.

Mgr Jule; Marsilli qui a renoncé à l'Évêché de Sappa, y réside avec deux Missionnaires.

## II. PRÉFECTURE APOSTOLIQUE DE MACÉDOINE (ARCH. DE DURAZZO.)

2470 Catholiques.

PRÉFET APOST. : R. P. Bonaventure de Palma, M. R. Résidence à *Prevesa*.

Paroisses et Stations principales :

LURIA - BISCASIO avec 3 stat. dépend.

BASIO PEDANA (Dioc. d'Alessio) PREVEsa avec une station dépendante.— JANNINA.

2 Ecoles—7 Missionnaires.

## III. PRÉFECTURE DE SERVIE (HAUTE-ALBANIE) DANS L'ARCHIDIOCÈSE DE SCOPIA (USKUB).

PRÉFET APOST. : R. P. Emile de Cles, M. R. Résid. à *Zumbi*.

Station avec église paroissiale : *Zumbi*, *Giaçora*, *Ipek* et *Ginjero*, cinq Missionnaires desservent ces trois dernières villes.

## IV. PRÉFECTURE APOSTOLIQUE DE PULATI (DIOCÈSE DE PULATI.)

1300 Catholiques.

PRÉFET APOST. : R. P. Pietra da Senigallia, M. R. Résidence à *Sciossi*.

Stations et Paroisses principales :

PLANTI avec 2 stat. dépend.

SCIAMA, 34 stat. dépend.

NIKAI, 26 stat. dépend.

MARTURI, 18 stat. dépend.

TROPLANE, 1 stat. dépend.

DUSMANI, 6 stat. dépend.

SCIOSSI, 17 stat. dépend.

KIRI—GIOVAGNI.

7 Missionnaires desservent cette Préfecture.

(A suivre.)



No  
deuil  
Fillus  
S. Fr  
aupar  
parol  
avant  
rémo  
D;  
sembl  
siècle  
de ce  
noms  
uniss  
C'e  
les liv  
rain.  
Suisse  
S. Fra  
publiq  
en 18;  
de l'i  
guerre.  
soins ;  
malade  
de sa p  
ville éj  
1880, l  
le pren  
con-lui  
titude,  
C'ët;  
—  
T A  
de l'Or  
plusieur  
une fois  
branche  
ou pou  
ont com  
Convent  
divers n  
se sont e

2. V

LETTRE DE FRANCE

Paris, 1er Février 1892

Nos frères du Canada connaissent déjà, par les journaux, le deuil qui vient de frapper notre Église de France. Le 22 décembre l'illustre Evêque d'Angers, Mgr Freppel, du troisième Ordre de S. François, est mort, après quelques heures d'agonie. Huit jours auparavant, bien qu'épuisé par la maladie, il prenait encore la parole, au Parlement, pour la défense de l'Église ; trois jours avant son trépas, il célébrait encore, dans sa Cathédrale, les cérémonies d'une Ordination.

D'autres rediront les vertus et les œuvres de ce pontife en qui semblaient revivre la foi vaillante, l'intrépide énergie des vieux siècles chrétiens ; d'autres célébreront les luttes et les victoires de ce défenseur indomptable de la justice et de la vérité ; pour nous, ce que nous tenons à rappeler ici, ce sont les liens qui unissaient le grand Evêque à la famille du pauvre d'Assise.

C'est à Strasbourg, il y a plus de trente cinq ans, qu'il revêtit les livrées Séraphiques et entra dans le troisième Ordre Franciscain. Il y fut admis par les Frères mineurs Capucins (1) de Suisse (2). Depuis lors, saintement jaloux de son titre d'enfant de S. François, il ne laissa passer aucune occasion de témoigner publiquement son filial amour au Patriarche des pauvres. Elevé en 1879 sur le siège d'Angers, il fonda, aux plus mauvais jours de l'invasion prussienne, pour recueillir les orphelins de la guerre, les "Franciscaines de N. D. des Anges." Ce fut par ses soins aussi, qu'en 1873, les "petites Sœurs de S. François, gardes-malades," se constituèrent en communauté régulière. Il honorait de sa plus intime confiance les Frères mineurs Capucins de sa ville épiscopale et choisit parmi eux ses confesseurs. Lors qu'en 1880, les religieux furent expulsés du cloître, Mgr Freppel apparut, le premier, à la tête des défenseurs des Capucins d'Angers. Il les conduisit, lui-même, en triomphe, au milieu de toute une multitude, jusqu'à sa cathédrale et les recueillit dans son palais.

C'était avec une joie et une sympathie toujours nouvelles qu'il

---

1. A ceux de nos lecteurs qui ne connaissent pas encore l'histoire de l'Ordre Franciscain et pour les mettre à même de comprendre plusieurs des termes que nous employons fréquemment, nous dirons, une fois pour toutes, que le 1er Ordre de S. François renferme trois branches différentes : 1. Les Franciscains de l'*Observance*, branche ou pour parler plus exactement, tige primitive de l'Ordre, lesquels ont conservé la règle de S. François dans toute sa rigueur. 2. Les *Conventuels*, qui ont été séparés du reste de l'Ordre, et qui ont accepté divers mitigations et adoucissements à la règle. 3. Les *Capucins*, qui se sont constitués au XVI siècle et qui, à l'origine, vivaient en Ermites,

2. V : *Revue Franciscaine de l'Observance* (Juin 1883, Nov. 1885.)

voyait les Frères Mineurs de toute branche évangéliser son diocèse et monter dans la chaire de sa cathédrale. Nous nous souvenons, notamment, qu'en avril 1885, à la fin d'une Station de Carême prêchée par un Franciscain de l'Étroite Observance, Mgr Freppel, en présence de la foule énorme qui remplissait, au jour de Pâques, la cathédrale d'Angers, proclama solennellement sa dévotion à S. François et sa prédilection pour les Frères Mineurs, "missionnaires par excellence de la pénitence et de la pauvreté." Enfin, c'est assisté d'un Frère Mineur, du R. Père Julien, gardien du couvent des Capucins d'Angers, son confesseur, que l'illustre prélat a rendu le dernier soupir. (1)

On le voit, l'Ordre de S. François, entre tous, a le droit et le devoir de saluer de ses regrets et de son admiration ce prélat qui fut vraiment un évêque Franciscain, dans toute la force du terme, ce pontife dont la vie se consuma, si noblement, au service des deux grandes causes qu'aimait par dessus tout le Patriarche d'Assise : l'Église et la Patrie.

La lutte entre les Catholiques français et les sectaires qui les oppriment, vient d'entrer dans une phase nouvelle. Le 16 Janvier dernier, les cinq cardinaux que compte notre pays, à l'heure actuelle, ont publié une déclaration solennelle, en forme de *manifeste*, dans laquelle ils exposent la situation faite à l'Église de France et tracent aux fidèles la voie qu'ils ont à suivre, en présence de la persécution qui sévit.

"Avant toute chose, disent-ils, nous déclarons, une fois de plus, conformément aux enseignements du S. Siège et à la tradition catholique, que nous ne faisons aucune opposition à la forme de gouvernement que la France s'est donnée . . . Si nous élevons la voix, c'est pour demander que les sectes antichrétiennes n'aient pas la prétention d'identifier avec elles la constitution essentielle de la république." Puis, avec une lumineuse éloquence, les Eminentissimes Cardinaux énumèrent les multiples et douloureux griefs que les catholiques peuvent reprocher, non pas à la république, en tant que forme de gouvernement, mais à la république telle que la pratique la Franc-maçonnerie qui est au pouvoir. C'est ainsi qu'ils signalent "l'athéisme devenu la règle et la loi de tout ce qui se fait au nom de l'État ;" l'athéisme qui se manifeste notamment par *l'abolition des prières publiques, par la suppression des aumôniers militaires, par l'enlèvement des crucifix dans les écoles, par l'interdiction faite aux soldats d'entrer en corps dans une église*. Ils flétrissent aussi les mesures iniques et brutales dont le clergé est sans cesse victime : par exemple, *la défense adressée aux évêques de se rendre auprès du Souverain Pontife, les suppressions arbitraires de traitements, dont on frappe les desservants et les curés, l'expulsion et la dispersion des religieux, la ruine des congrégations charitables par le moyen d'impôts exorbitants et absurdes, la laïcisation successive des hôpitaux et des*

(1) V: *Semaine religieuse du diocèse d'Angers*. (27 Déc. 1891.

écoles.  
renus a  
naires a  
serne, l  
par les  
accordée  
Après  
à l'heur  
"En  
aux dis  
terrain  
j'ai men  
soit inc  
son ad  
doivent  
Les l  
sont es  
doivent  
jamais.  
moyens  
signé d  
généieux  
Richard  
Cette  
profond  
ment ac  
chercha  
projets,  
gouvern  
Ils crai  
rieuse d  
des déf  
discord  
d'un cor  
Dieu  
Oui ;  
las enfir  
de franc  
énergie,  
une fois  
toute pe  
ment da

coles. Ils montrent, de plus, les lycées et les collèges laïques devenus des foyers d'impiété et d'immoralité scandaleuses, les séminaires dépeuplés par la loi qui envoie les jeunes clercs à la caserne, les familles partout désunies par le rétablissement du divorce, par les atteintes portées à la liberté des testaments, par l'impunité accordée au vice et à la débauche.

Après cet exposé, les cardinaux se demandent quelle doit être, à l'heure actuelle, l'attitude des catholiques français.

“ En premier lieu, répondent-ils, leur devoir est de faire trêve aux dissentiments politiques et, en se plaçant résolument sur le terrain constitutionnel, de se proposer avant tout la défense de leur foi menacée. Les catholiques ne doivent pas souffrir que l'Église soit incorporée à la puissance séculière, comme un des rouages de son administration, et plutôt que de subir cet asservissement, ils doivent être prêts à tout entreprendre pour la résistance.”

Les lois civiles qui blessent la liberté et les droits de l'Église, sont essentiellement mauvaises et iniques. Les catholiques doivent, en conscience, les réprouver. “ Ils ne peuvent les accepter jamais. Par conséquent, leur devoir est de travailler par tous les moyens légitimes à faire rapporter ces lois.” Le document est signé de Nos-seigneurs Desprez, archevêque de Toulouse, Langénieux, archevêque de Reims, Place, archevêque de Rennes, Richard, archevêque de Paris, Foulon, archevêque de Lyon.

Cette déclaration a causé, dans tout le pays, une sensation profonde. Déjà la plupart des évêques français y ont publiquement adhéré. La rage des francs-maçons qui, par tous les moyens, cherchaient à obtenir le silence sur leurs agissements et leurs projets, est à son comble : ils écumant, dans leurs journaux. Nos gouvernants, leurs complices, font, eux aussi, assez triste figure. Ils craignent que ce ne soit là le début d'une organisation sérieuse des forces catholiques, le signal d'un groupement définitif des défenseurs de la France chrétienne qui, faisant trêve à leurs discordes politiques, dociles à la voix de leurs chefs, marchent d'un commun accord à la bataille.

Dieu veuille qu'il en soit ainsi !

Oui : qu'il vienne bientôt le jour où les catholiques de France, las enfin de courber la tête sous le joug d'une poignée de renégats, de francs-maçons et de juifs, revendiqueront, avec une irrésistible énergie, leurs droits trop longtemps méconnus et apprendront, une fois de plus, aux ennemis de l'Église et de la patrie qu'on ne foule pas impunément aux pieds, qu'on ne traîne pas impunément dans la boue l'honneur, la conscience et la liberté.

L. DE KERVAL,

Du 3<sup>ème</sup> Ordre de S. François.



diocèse  
venons,  
Carême  
Février,  
Pâques,  
ction à  
mission-  
Enfin,  
lien du  
illustre

it et le  
état qui  
terme,  
rice des  
riarchie

qui les  
Janvier  
eure ac-  
nifeste,  
France  
nce de

fois de  
la tram-  
à la  
Si nous  
tiennes  
titution  
puence,  
et dou-  
n pas à  
à la ré-  
est au  
la règle  
me qui  
ves, par  
crucifix  
en corps  
orinales  
défense  
tise, les  
desser-  
eux, la  
s exoi-  
e et des

UNE TERTIAIRE CANADIENNE.

Samedi, 30 janvier, est décédée à Ste Anne des Plaines, à l'âge avancé de 80 ans et quelques mois, dame veuve Edouard Dugas, mère du curé de cette paroisse.

Avant de mourir elle a eu le bonheur de voir auprès d'elle ses trois fils, prêtres, et deux de ses nièces religieuses au couvent de La Chine.

Nous aurions bien des choses édifiantes à dire sur cette humble mère de famille qui a passé inaperçue dans le monde ; mais pour nous conformer à ses dernières recommandations nous serons court en parlant d'elle. Ayant aimé la vie cachée, elle a redouté l'éclat, même pour ses funérailles. Aussi à ses derniers moments voici les désirs qu'elle a exprimés.

“ Mes chers enfants, vous savez tous combien j'ai peu aimé le bruit et le faste durant ma vie ; je ne voudrais, à ma mort, qu'un service bien modeste. Gardez pour des bonnes œuvres ce que vous seriez tentés de dépenser en pompes funèbres. Je ne vous demande que des prières ; le reste aide peu pour arriver au ciel.”

Ces paroles seules, montrent ce qu'était cette grande chrétienne et suffisent à faire son éloge. Elle a été une de ces femmes fortes louées par l'Esprit Saint, si rares de nos jours et dont le nombre diminue rapidement. Sa vie peut se résumer en deux mots : travail et prière.

Née de parents pauvres, accoutumée dès sa jeunesse au travail et aux privations, elle acquit de bonne heure cette résignation et ce courage, qui imprégnés d'une forte éducation religieuse mettent en état de supporter les épreuves et les sacrifices.

Mariée à l'âge de 21 ans, elle fut mère de 16 enfants qu'elle n'a élevés que pour les donner au Ciel et à l'Église. Un seul d'entre eux est resté dans le monde : six se sont consacrés à Dieu ; douze l'ont déjà précédée dans l'autre vie.

Le désir de cette bonne mère était de voir ses fils prêtres et ses filles religieuses ; pour obtenir cette faveur elle a beaucoup prié.

Elle a donné à ses enfants le goût de l'étude et de la vertu ; quoiqu'elle même n'eût pas eu l'avantage de recevoir une haute éducation, cependant elle y suppléa en s'appliquant toute sa vie à des lectures graves et sérieuses. Toutes les fois que le soin de son ménage le lui permettait elle passait à lire les moments dont elle pouvait disposer. Elle eut toujours en horreur les lectures frivoles ; jamais roman ne passa par ses mains. Par ce moyen elle avait acquis une somme de connaissance que très peu de personnes de sa condition possèdent ordinairement.

Les ouvrages de Mgr de Ségur lui étaient familiers ; mais ce qu'elle aimait à lire avant tout, c'était la vie des Saints. La vie de Ste Thérèse, d'après les Bollandistes, a été une des dernières qu'elle ait lues.

Sur la fin de sa vie on la voyait toujours avec un livre auprès d'elle. Quand, fatiguée des travaux manuels, elle voulait se reposer un peu, c'était dans son livre qu'elle cherchait un délassement.

Tous ceux qui l'ont connue lui rendront ce beau témoignage : qu'elle fut le modèle des mères et des veuves chrétiennes.

Elle appartenait au Tiers-Ordre de S. François ; les confrères sont tous priés de la recommander aux membres de la fraternité.

---

FLEUR CUEILLIE.

Les quelques strophes suivantes ont été composées en souvenir de notre cher Fr. Godefroy que Dieu rappelait à lui le 26 janvier dernier. Puissent-elles apporter quelque consolation à ses chers parents.

Quand mai viendra chasser les neiges canadiennes,  
Ce pays deviendra comme un jardin de fleurs :  
De grands lys jailliront des plaines,  
La rose aura mille couleurs  
Pour la parure  
De la nature.

Mais il est un jardin préféré de nos cœurs,  
C'est celui que planta François le séraphique :  
On y trouve en tout temps des fleurs  
Qui sont l'emblème symbolique  
De charité,  
De pureté.

C'est la rose empourprée au milieu des épines  
Qui nous parle si bien de l'amour pénitent ;  
C'est le lys aux splendeurs divines,  
Symbole du cœur innocent.  
O pénitence,  
Douce innocence !

Or, c'est un de ces lys que nous a pris Jésus,  
Un lys de Montréal, le plus beau du parterre,  
Celui qu'on admirait le plus  
Dans sa pureté printanière  
Pour son odeur  
Et sa blancheur.

Jésus prit Godefroy, comme on cueille une rose,  
Pour en jouir tout seul en le plaçant aux cieux.  
Et nous pleurons la fleur éclose



Une matinée à nos yeux  
Si tôt choisie,  
Si tôt cueillie !

Nous pleurons cette fleur . . . hommes de peu de foi !  
Comme si le beau ciel manquait à notre frère !  
Comme si ce n'était la loi  
Pour le grain, de tomber en terre  
Et d'y mourir  
S'il veut grandir !

Nous pleurons . . . comme si Jésus, dans sa tendresse,  
Ne savait mieux que nous ce qu'il fallait pour lui,  
En le prenant dans sa jeunesse ! . . .  
Vivant, si le démon eût nui  
À ses doux charmes,  
Oh ! que de larmes !

Nous pleurons . . . comme si toute fleur n'eût son tour !  
Nous tomberons aussi, comme la feuille tombe,  
Mais après l'hiver : un beau jour  
Qui chasse les froids d'outre-tombe  
Et tous les lys  
Sont refleuris !

Non, nous ne pleurons plus, Godefroy notre frère,  
Nous disons : À bientôt ! ce n'est pas un adieu.  
Aide-nous par ta prière  
À bien souffrir pour le bon Dieu.  
Tu sais nos gênes,  
Tu sais nos peines.

Demande à nos aînés, ces apôtres vaillants,  
Que dans le Canada nous marchions sur leur trace,  
Toujours souffrants, toujours chantants  
Prêchant à cette noble race  
L'amour, la croix  
Comme François !

---

RECOMMANDATIONS ET NECROLOGIE.

---

Un grand nombre de personnes se recommandent à vos prières pour obtenir des grâces spirituelles ou autres. Veuillez aussi prier pour les défunts suivants :

Dame Louis Demers ; Dame Téléphore Rogers ; Monsieur Richard Devins, Tertiaires.

